



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DELEGATION CENTRALE UES MGEN

7 Sq. Max Hymans 75015 PARIS

Tél : 06 30 25 65 59

Site : <http://www.cfdtgroupemgen.org>

Courriel : cfdtgroupemgen@gmail.com

COMMISSION PARITAIRE DU 18/09/19 COMPLEMENTAIRE SANTE DES SALARIES DE L'UES MGEN

RAPPEL DES REVENDICATIONS CFDT EXPRIMEES LE 04/09/19

- Intégration d'une prévoyance à la couverture complémentaire en plus de la prévoyance conventionnelle CHORUM (dépendance, invalidité, décès).
- Amélioration du Pack Prévention (médecines douces, accompagnement à l'arrêt du tabac, bilan et séances de psychomotricité, ...).
- Amélioration de l'information auprès des salariés actifs de l'UES MGEN.
- Amélioration de la qualité de service lors du passage à la retraite des salariés de l'UES (information sur la loi Evin, proposition de la complémentaire MGEN).
- **Prise en charge intégrale par l'employeur de la cotisation de la couverture complémentaire de ses salariés.**

LES REPONSES

Un document de travail a été remis aux négociateurs pour la préparation de cette réunion. Il comporte le tableau des garanties avec les modifications proposées :

- ✓ Soit dans le but de mettre en conformité les garanties avec la réforme gouvernementale dite « 100% santé », aussi nommée « reste à charge zéro » (RAC 0),
- ✓ Soit en conséquence de l'évolution de prestations, dont l'adaptation des garanties dentaires du fait de la disparition du protocole d'accord MFP/CNSD.

L'employeur précise que la négociation du pourcentage de la prise en charge employeur doit se faire dans un autre contexte. Il renouvelle les promesses d'amélioration de l'information auprès des salariés en relation avec MGEN solutions (ex Istya collectives) et notamment un meilleur accompagnement lors du passage à la retraite, mais sans s'engager sur les délais.

Un avenant au contrat initial sera très prochainement soumis à la signature des organisations syndicales.

CE QUE RETIENNENT VOS NEGOCIATEURS CFDT

- **Des améliorations** des garanties socle, et plus encore des garanties renforcées,
- **Une adaptation en attendant une refonte** dans le cadre de la négociation VYV couvrant l'ensemble des salariés du groupe VYV et intégrant un volet prévoyance.
- **La reconduction de la revendication CFDT lors de la négociation annuelle obligatoire pour une prise en charge intégrale de la couverture complémentaire des salariés par l'employeur,**
- La volonté **d'amélioration de la communication des actifs que nous demandons avant la prise d'effet des nouvelles garanties en 2020,**
- Enfin **une volonté de coordination entre l'employeur MGEN et MGEN Solutions pour l'amélioration de la qualité de service lors du passage à la retraite.** Nous attendons une évolution rapide sur ce registre !

Vos représentants CFDT